FICHE TECHNIQUE

DESINFECTANT BAC A SABLE

Désinfectant concentré pour le sable, à haute efficacité.
Inoffensif pour les enfants, en utilisation normale.
Biodégradable et ne laisse pas de résidus.
Économique : selon l'emplacement, la fréquentation, la durée de la saison, l'utilisation n'est nécessaire que 4 à 6 fois l'an. Le sable traité n'est à remplacer que tous les 4 à 5 ans.

UTILISATIONS

Désinfection de tous les bacs à sable.

MODE D'EMPLOI

· Tout d'abord, éliminer les saletés et souillures du sable.
· Ameublir le sable sur une profondeur de 20 cm avec un râteau, puis l'égaliser.
· Répandre une solution avec un arrosoir. Un seul arrosage suffit.

DOSAGES

Prévoir 150 ml à diluer dans 5 l d'eau par m2 de sable à traiter.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conserver hors de portée des enfants. Ne pas avaler.
(Voir autres consignes de sécurité sur l'emballage).

COMPOSITION

Combinaison d'ammoniums quaternaires.
NETTOYANT ACTIF A USAGE PROFESSIONNEL POUR L'ENTRETIEN DES BACS A SABLE

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation concentrée à haut pouvoir oxydant, agent de dispersion odorant et de sanitation à pouvoir bactéricide.

PROPRIETES PRINCIPALES

Produit concentré
Miscible dans l'eau, non moussant
Biodégradabilité de 98% à 28 jours, ne laisse pas de résidus.
Contribue, avec les mesures préventives de protection et obligations d'entretien à satisfaire aux exigences des règlements sanitaires départementaux et aux normes AFNOR XPS 54207 et
AFNOR XPS 54206 concernant la nécessité d'assurer périodiquement les opérations de nettoyage, de traitement de sanitation du sable dans les bacs, aires de jeux, sautoirs des
Installation sportives scolaires ou publiques, crèches, écoles maternelles.

AEDES

FICHE TECHNIQUE

DESINFECTANT BAC A SABLE

Par ses fonctions bactéricides, participe à l'hygiène et à la qualité sanitaire du sable. Réduit les risques de développement, de propagation de germes d'origine fécale notamment.
Son pouvoir oxydant élevé apporte une fonction décontaminante, réduction de la pollution microbienne, pour satisfaire aux exigences de la norme AFNOR XPS 54207 relative aux bactéries d'origine fécale : Escherichia coli, Streptocoques fécaux, (Streptocoques du groupe D). Exerce simultanément une action désodorisante redonnant au sable une odeur de fraîcheur. Lors du changement complet du sable, s'utilise pour nettoyer désincruster sur les parois et fond des bacs à sable en apportant un effet de sanitation bactéricide.
Autocontrôles recommandés : faire procéder périodiquement aux contrôles relatifs à la recherche des bactéries d'origine fécale et des parasites (oeufs d'helminthes).

MODES ET DOSES D'APPLICATIONS

Effectuer l'application hors de la présence des utilisateurs.
Préparer la solution dans du matériel en plastique ou en inoxydable, à raison d'une partie de produit pour 5 parties d'eau.

Effectuer un nettoyage des abords du bac à sable (balayer les abords dans le sens du bac vers l'extérieur), ramasser les objets et éliminer les salissures et détritus divers (feuilles, papiers, chiffons, amas organiques, mousses, lichens, souillures diverses) à l'aide d'un râteau. Selon le cas, effectuer un passage au tamis ou au crible à sable.

Arroser régulièrement à l'aide d'un applicateur approprié (arrosoir ou pulvérisateur en polyéthylène) le sable en prenant soin de casser les mottes ou agglomérats, de le remuer et de le retourner à l'aide d'une bêche ou d'une fourche, en assurant l'imprégnation du sable en profondeur de 25 à 30 cm , généralement selon l'origine et la finesse du sable (carrières, dunes..), de 75 à 80 litres de solution par m3 de sable, selon la profondeur traitée. Attendre 12 à 24 heures avant de remettre le bac à sable à disposition des utilisateurs. Laisser sécher le sable.

Nota : Par temps de pluie, recouvrir d'un film ou bâche plastique afin d'éviter une dilution trop importante de la solution. Afin d'éviter l'apport de souillure ou d'adjonctions dans le sable par les oiseaux, les petits animaux domestiques (chats, chiens, etc…), prendre soin en période de non utilisation de protéger le bac avec un filet plastiques. Observer les prescriptions relatives aux conditions générales d'entretien des bacs à sable (surveillance, ratissage quotidien, périodicité de renouvellement du sable, etc…).

RECOMMANDATIONS

Renferme des surfactants, chélatants et de l'ammonium quaternaire
R22 : Nocif en cas d'ingestion
R 36 / 38 Irritant pour les yeux, la peau
En cas de contact avec les yeux, la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un spécialiste.
Porter gants, matériel de protection approprié lors de l'utilisation du produit. Stocker le récipient bien fermé dans un endroit sec à l'abri du gel. Refermer l'emballage après chaque utilisation.
Conserver hors de la portée des enfants. Consulter la fiche de sécurité correspondante.